Ornement et châtiment, la mode ?

L'habit religieux féminin catholique

comme « fait social total »

Une religieuse augustine (pastel ano., mi-XVIII[e] ; Paris, Louvre)

Nicole PELLEGRIN

IHMC/CNRS-ENS Paris

… vêtir, protéger, parer, tenir (briser), signifier, inspirer ?

L'Inclination de l'âge, gravure de Pierre-Louis Surugue (1743)
d'après une peinture perdue de Jean-Baptiste Chardin (1737-8 : portrait de Mlle Mahon et sa poupée)

Par delà le kaléidoscope des modes monastiques
tenter une approche matérialiste, genrée et donc politique

NB. des SOURCES nombreuses, mais **contrôlées** :

- représentations visuelles : portraits (rares) ; « histoires du costume religieux » (nombreuses, somptueuses et polémiques ; cf. le père **Hélyot**, 1710, sq.)
- textes règlementaires (innombrables)
- quelques mémoires, souvenirs, auto-biographies (« spirituelles » et laconiques)
- pièces textiles (parcimonieuses) ; poupées (travail en cours), etc
- interprétations contemporaines…

- Deux gravures françaises, vers 1900

Un PLAN et trois exemples principaux
(Augustines, Filles de la Sagesse, Ursulines)

1.- Extériorités :
définir des appartenances
(sexes, ordres, lieux, statuts)

2.- Matérialités :
observer des objets

3.- Finalités :
foi, genre, politique, etc.

… et l'aujourd'hui
de nos… exosquelettes ?

Adrien SCHOONENBEECK, *Courte description des ordres des femmes & filles Religieuses* , Amsterdam 1691, frontispice

I.- Définir des extériorités d'étranges **uniformes**, des **linceuls** portatifs, de magnifiques **carcans**

a) Portraits : coiffures, bustes, cadavres, sourires

(images fixes : gravures, tableaux, images mortuaires, etc.)

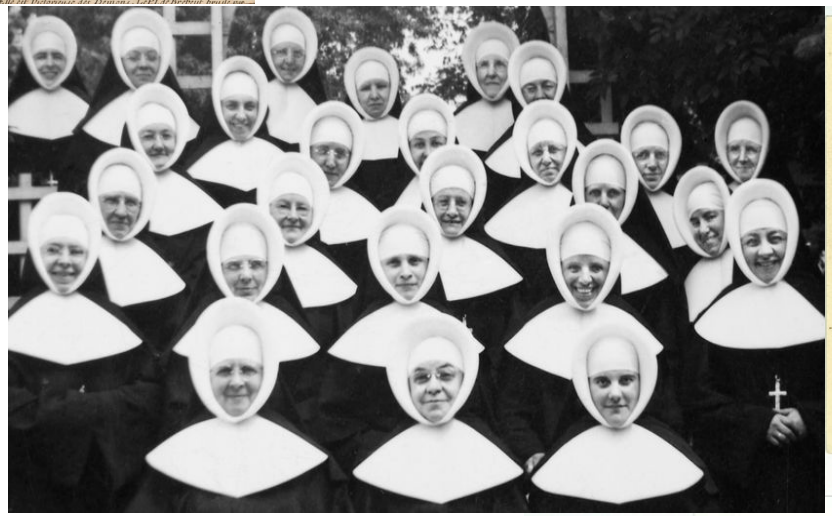

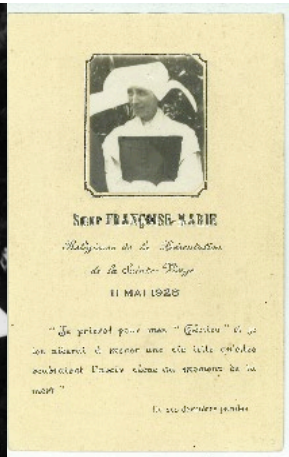

3) L'**explicite**
d'un habit règlementaire et règlementé :
permanent, pauvre, pudique, commun

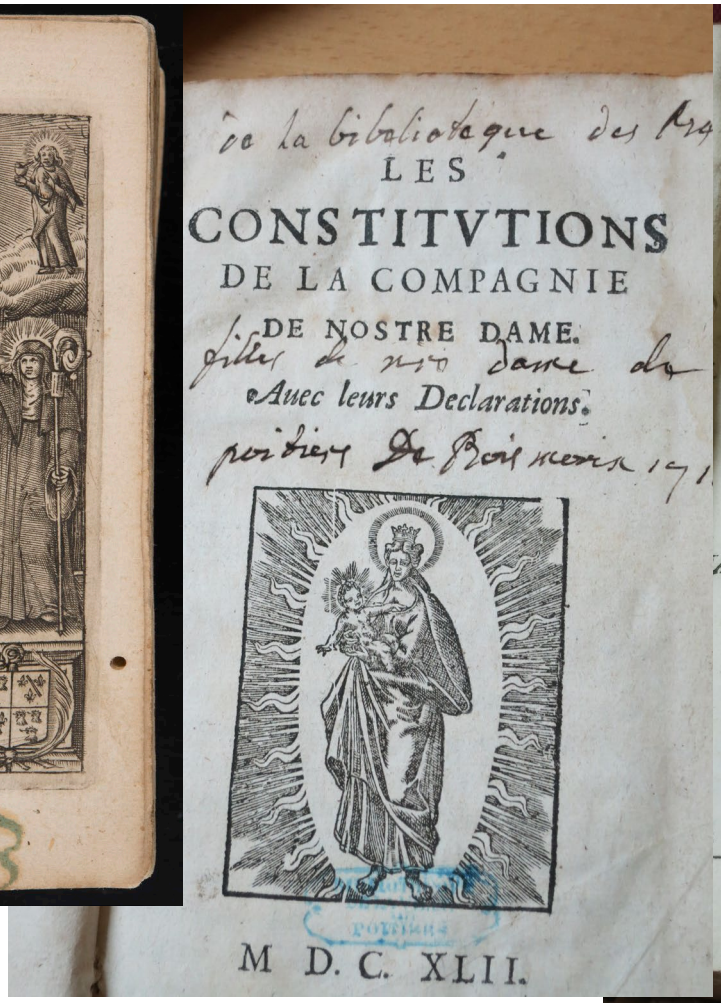

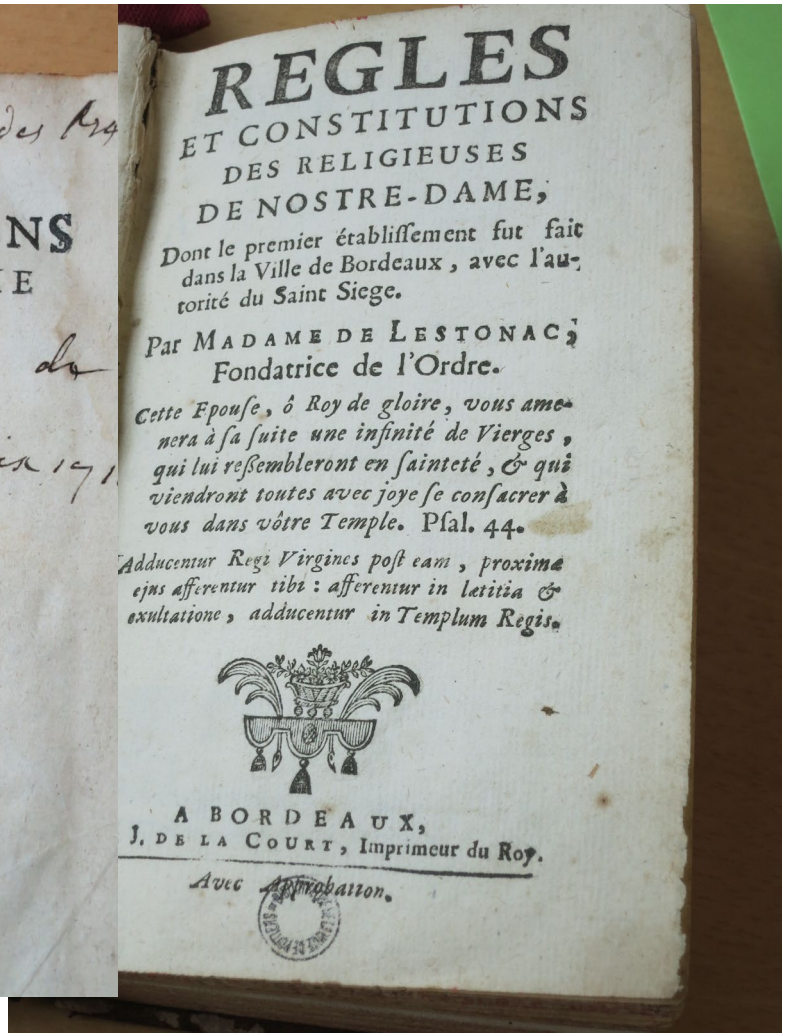

Constitutions et règlemens [...] pour les ursulines

l'opposition des restes de la nature corrompue; desquelles Reigles et Constitutions il faut que les novices ayent grande connoissance, pour se les rendre familières et se disposer à estre animées de l'Esprit qui les doit accom(84r)pagner jusques à la mort et en toute l'éternité.

CHAPITRE IX

DES HABITS OU VESTEMENS DES SOEURS

Les soeurs seront habillées de robes noires, le plus modestement qu'il sera possible[1] et sans aucune superfluité ou bien séance mondaine, tant en la matière qu'en la forme.

Leurs robes seront faites à sac, assez emples néanmoins pour faire des plis, estant ceintes; mais qu'il n'y en aye point sur les espaules, cy ce n'est un ou deux[2] tout au plus. Elles se serviront de serge communes savoir: de drapées pour l'hivert et de serge fine sur deux estains l'esté; et pour ce, elles observeront d'user de serge en deux tiers de laise et en mettront une devant et une derière, les quelles seront envidées sur les espaules, et deux pointes de chaque costé, qui auront deux tiers chaqu'une par en bas et seront de longueur d'ariver jusques à l'envidure(1) qui doit estre aux espaules, laquelle envidure n'ira que jusques à la moitié de l'envidure de la manche, laquelle sera de deux tiers de tour et autant de long.

Que les robes soient toutes closes par devant et ouvertes par derière, en sorte qu'elles se puisse vestir et dévêtir aisément. Que si on est en lieu où cette laize de serge ne se trouve pas aisément on ne laissera pas d'observer la forme et l'amplitude susdite.

---

1. s raturé.
2. dos raturé.

(1) entournure

Elles auront deux costes de serge minime(2) sans teinture, dont elles se serviront dans les diverses saisons de l'année selon leurs besoins.

(84v) Qu'elles ayent un corps de coste(3) sans balaine, couvert de serge noire et des manches qui y soient attachées de mesme façon; et la coste sera pareillement attachée et cousue au dit corps. Elles prendront garde qu'on ne puisse voir les bras descouvers et de ne point renverser le poignet de leurs manches de toile sur la manche de serge noire.

Elles porteront des chemises de linge(4), dont elles auront soin de tenir en tout temps les manches attachées au poignet du bras, excepté dans le travail ou nécessité.

Il leur sera loisible de porter des tuniques(5) de serge blanches en tout temps soubs leurs habits, sçavoir: de fortes pour[3] l'hiver et, à celles qui en auront besoin on leur en donnera de fine pour l'esté.

Elles porteront pour ceinture un cordon de laine noire du poids de 5 ou 6 onces, dans lequel il y aura 4 neufs en forme de cordelière; la dite ceinture descendera aussi bas que l'habit, lequel sera modestement long en sorte qu'on ne voye point les pieds, mais il arrivera seulement à fleur de terre. Elles porteront par dessoubs la ceinture de cuir de saint Augustin.

Leur coiffure sera la plus simple qui se poura. Elles auront une guimpe ronde de toile blanche qui sera double, elle devra estre faite en sorte qu'elle couvre tout le col à ce que l'on ne le voye point à descouvert; les templettes tiendront à la guimpe et seront de longueur de joindre en semble et s'attacher sur la teste; qu'elles couvrent le visage en sorte qu'on ne voye point les cheveux. De plus elles auront un bandeau double de toile blanche qui couvrira les

---

3. pour u dans l'interligne.

(2) couleur de l'habit des Minimes.
(3) coste: robe de dessous.
(4) linge: grosse toile commune.
(5) tunique: sorte de camisole.

Poupées (en) religieuses

« La forme de leurs habits sera semblable à celle de la poupée qu'on a faite exprès et qu'on gardera toujours dans le coffre des titres, fermé à trois clés, avec défense d'y jamais rien changer sans la permission du seigneur évêque » (*Règles et constitutions des sœurs de la Charité de Saint-Charles*, 1845)

Dans le parloir des Augustines de Morlaix (France)

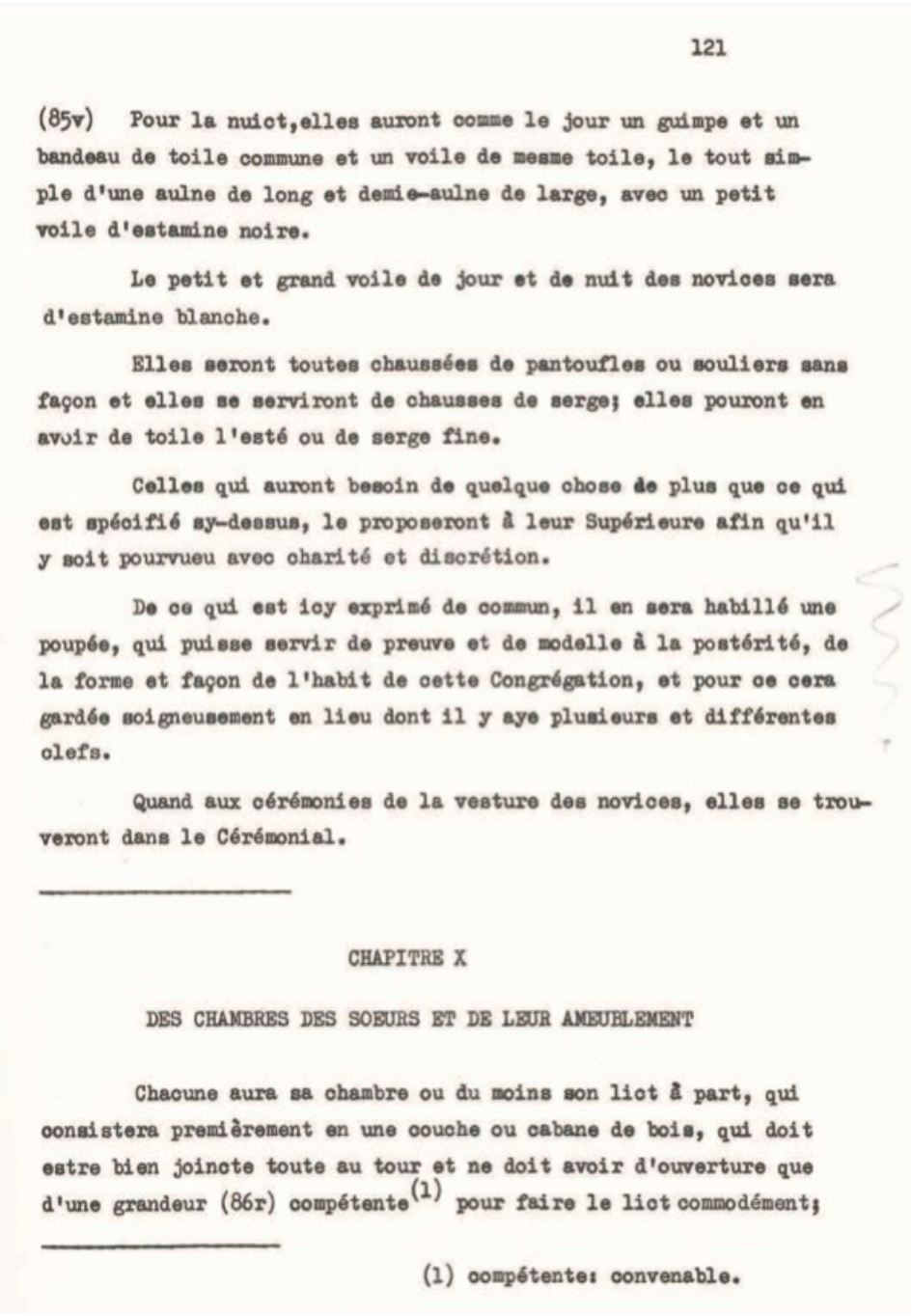

121

(85v) Pour la nuict,elles auront comme le jour un guimpe et un bandeau de toile commune et un voile de mesme toile, le tout simple d'une aulne de long et demie-aulne de large, avec un petit voile d'estamine noire.

Le petit et grand voile de jour et de nuit des novices sera d'estamine blanche.

Elles seront toutes chaussées de pantoufles ou souliers sans façon et elles se serviront de chausses de serge; elles pouront en avoir de toile l'esté ou de serge fine.

Celles qui auront besoin de quelque chose de plus que ce qui est spécifié sy-dessus, le proposeront à leur Supérieure afin qu'il y soit pourvueu avec charité et discrétion.

De ce qui est icy exprimé de commun, il en sera habillé une poupée, qui puisse servir de preuve et de modelle à la postérité, de la forme et façon de l'habit de cette Congrégation, et pour ce cera gardée soigneusement en lieu dont il y aye plusieurs et différentes clefs.

Quand aux cérémonies de la vesture des novices, elles se trouveront dans le Cérémonial.

CHAPITRE X

DES CHAMBRES DES SOEURS ET DE LEUR AMEUBLEMENT

Chacune aura sa chambre ou du moins son lict à part, qui consistera premièrement en une couche ou cabane de bois, qui doit estre bien jointe toute au tour et ne doit avoir d'ouverture que d'une grandeur (86r) compétente(1) pour faire le lict commodément;

---

(1) compétente: convenable.

Théologiens et moralistes face au voile et au « saint habit » :

- contre le Monde : des corps peccamineux à gommer
- face à soi-même et pour l'Époux : s'oublier, se battre et se mortifier

(le père Collet, *Du voile des religieuses et de l'usage qu'on en doit faire*, Lyon, 1678, *passim*).

(

« […] le Voile, c'est là l'**Étendard** & l'Enseigne du Prince qu'elle sert […], que c'est aussi le Casque & le **Bouclier**, dont elle peut se servir pour combattre les ennemis de son Époux, & la **Couronne** pour marcher en Victorieuse. […] est un **Suaire** qui publie la mort intérieure de celle qui le reçoit, un **Memorial de la subjection** qu'elle promet à son Époux […]. la Religion est un estat d'incommodité […]. **Votre Voile, comme dit Tertullien, est vôtre Joug, [et] que vôtre état vous oblige aux austerités & à la Pénitence**. »

La prise de voile comme rite de passage dramatisé : une in-vestiture et un in-vestissement par l'Absent

Ano, *Jeanne de Lestonnac et deux postulantes),* fin XVIIe, musée de Périgueux ; *les cheveux de Thérèse martin* ; *[Se marier à Jésus]*,image de piété et carte postale allemende , vers 1890-1900)

VOILES ET YEUX BAISSÉS
au dehors et même en clôture : « un saint usage »

Corot, *La Mère Marie-Héloïse des Dix vertus, annonciade*, 1852 ; ano., *Émilie de Rodat*, fondatrice de la congrégation des Sœurs de la sainte-famille, c. 1850 ; Costume. Fille de la croix », H. de Chergé, *Histoire des congrégations religieuses d'origine poitevine*, 1856, face p. 195 . NB : Margaret Atwood, *La Servante écarlate*, 1985

II.- Observer des corps (et des) objets

A) **Les Sœurs de la Sagesse (1703) et leur *moderne* « cellule portative »** : Empaquetages textiles et emboîtements de la vie religieuse apostolique

Entre fondation et usages, un habit « moderne » :

Louis Grignion de Montfort* (1673-1716), Marie-Louise Trichet** (sœur, puis mère Marie-Louise de Jésus, 1684-1759) et Yvette Aquin*** (sœur Rose du Saint-Sacrement, 1907-1999)

* « une cellule portative […] » ; « un suaire qui doit vous ensevelir aux yeux du monde » (*Coutumier)*

** « un habit de paysanne et d'opprobre » (propos de la mère de la fondatrice rapportés par un biographe)

*** « vingt-cinq livres de fringues […]. Investiture mémorable que celle de la prise de possession de notre fief d'étamine, de bure, de laine, de flanelle, de molleton, toiles, coton, coutil, fanons de baleine, lacets, cordonnets, galons, chamois, cuir et … vingt-six épingles ! […] Notre costume religieux, un "quatorze pièces". […] une solide pièce montée […], une pièce de musée […] je signale dès maintenant la largeur de toutes nos manches, c.-à-d. : seize pouces ; et leur longueur : trente pouces ! [= gilet, chemise, corset à baleines lacé dans le dos, jupon, jupe, jupe grise, brassière-justaucorps dite "coat-à-queue", "pièce" (plastron), "poches", tablier (un ou deux), bas tricotés, mouchoir de cou, coiffure empesée (bonnet, cornette, coiffe, soit « 10 cassures et 13 épingles », cape + souliers + en pendentifs, ciseaux, chapelet, pelote à épingles, corde à nœuds, chaînette du Saint-Esclavage] » (Y. Aquin, « Fringues et frusques », *Rabaska. Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, 2005/5, p. 83-101).

*** « un corridor autour de la figure » (selon un malade, *ibid.*, p. 94).

B) Un costume *traditionnel*

Les Augustines hospitalières de Caen et de Poitiers

Aquarelle s. n., s. d. (BnF Paris) et « Petit Paradis », s. n. s. d. (Poitiers, Archives diocésaines)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Sœurs de chœur et sœur converse

(mannequins et trousseau **1924-5** ; 79 cm)

Musée des Augustines de **QUÉBEC**

MANNEQUINS : 1924, confectionnés par le statuaire PREVOST de Québec, repeints en 1979 par Monsieur Arsène MANUCCI.

Mannequins (2) 1924 (Inv. 79.4.9 choriste) (Inv. 79.4.8 converse)

Mannequins (2) 1924 (Inv. 79.4.10) (Inv. 79.4.11)

Mannequins -1924 (Inv. 79.4.12)

Mannequins repeints en 1979. (Les (6)

PROCESSUS D'HABILLEMENT : mannequin 79.4.8 et mannequin 79.4.9

3.1 La chemise (choriste,converse)

3.2 Bas, souliers, corset-brassière (converse,choriste)

3.3 Besaces - mouchoirs (converse-choriste)

3.4 Cotte grise (converse); blanche (choriste)

PROCESSUS D'HABILLEMENT : mannequin 79.4.8 et mannequin 79.4.9

3.5 2e cotte grise (converse)

3.6 Petite manches amovibles (choriste)

3.7 Robe, ceinture (choriste)

3.8 Rochet par-dessus la ceinture (chori Ceinture par-dessus le rochet (conv.

PROCESSUS D'HABILLEMENT : mannequin 79.4.8 et mannequin 79.4.9

3.9 Croix reliquaire (converse, choriste)

3.10 Bonnet (converse & choris

3.11 Guimpe & pesée (converse & choriste.

3.12 Bandeau (choriste & conv

3.13 Voile, sous-voile & velet (choriste & converse)

3.14 Voile faisant deux pointes (choriste & converse)

3.15 Chape vue de face (choriste) de côté (converse)

3.16 Chape vue de l'arrière: à traîne (choriste) sans traîne (converse)

Bibliothèque et parloir
MORLAIX,
mars 2023

AUGUSTINES HOSPITALIÈRES
entre XVII^{e} et XXI^{e} siècles

III.- FINALITÉS :

ENTENDRE/COMPRENDRE DES FEMMES DE FOI ET DE POIDS?

De quelques récits d'habits pris, imposés ou retirés

1) *Habiter/S'habituer*

L'expérience de Jacqueline Pascal/sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie Pascal :

> « Elle avait eu une prévoyance admirable, car, considérant que l'habit de Religion, dans les différences qu'il a de celui du monde, donne quelques difficultés qui, faisant de la peine au corps, empêchent l'esprit de **se perfectionner**, pour se munir contre cela, elle s'avisa de s'accoutumer en ce qu'elle pourrait aux choses qui sont les plus pénibles. Pour cet effet, elle se fit faire des souliers fort bas, elle s'habilla sans corps de jupe, elle coupa ses cheveux et prit plusieurs coiffes même trop grandes et plus embarrassantes que n'aurait pu être un voile. Enfin, elle fit si bien que, quand elle fut entrée au couvent, **l'habit ne lui fit aucune peine**. » (*Relation de [sa] vie, jusqu'à son entrée à Port-Royal en 1651*, par Gilberte Périer, sa sœur aînée)

NB les hésitations vestimentaires de Bernadette Soubirous (entre Carmel, Filles de la Croix et Filles de la Charité de Nevers)

2) *Se changer/ changer/ se dénuder*

Attachements et fétichismes

= s'anéantir et se vêtir de gloire

- Marie de l'Incarnation (ursuline, Tours 1599 et Québec 1672) : encore novice, « je mettais ma main à ma tête pour toucher mon voile et voir si je ne me trompois point, pensant posséder ce bonheur que d'être en la maison de Dieu et une portion de son héritage »
- Marie-Etiennette Delizet (annonciade de Nozeroy, XVIII[e]) « baisoit souvent son habit de religion, surtout le soir et le matin par dévotion.[…] Quoyqu'elle parut pauvre en tout, [elle] ne laissoit pas d'aymer la propreté et netteté en ces habits, disant que celle qui les gastoient tesmoignoit avoir peu de respect pour les vestements de Marie. Elle conservoit si bien le sien qu'une robe ou camisole luy duroient les 15 et plus d'années»
- Sœur Nicole P. (augustine de Québec, 2023) : se souvient qu'il fallait baiser chaque pièce de l'habit en s'habillant avant 1960

Rapiéçages, déchirures et « dénudements »

= refus et nostalgies

- cf. les ursulines « possédées » du XVII[e] siècle
- cf. les religieuses « dévêtues » de la Révolution
- Cf. l'après concile Vatican II ou l'épreuve de l'habit interdit

3) *Un **châtiment*** accepté, auto-infligé et/ou imposé

- Se châtier ou souffrir pour être ~~belle et~~ **sainte** : le port de la haire, d'un cilice, de bracelets de fer, d'une couronne d'épines, en plus de vêtements lourds et trop étroits, interchangeables, sales, etc…

+ discipline, jeûnes, aliments infects, lits-cercueils et autres **mortifications** (exemplaires ? …)

- Être châtiée publiquement grâce au vêtement :

° corsages à dos amovibles, jupes faciles à retrousser

° pieds nus, brodequins, voile ou bonnet d'infamie, baillon, bandeau, lunettes, salissures, et autres **pénitences**

= humilité et mise en scène de soi ?

Madeleine Horthemels (1686-1767), *Le réfectoire de Port-Royal,* c. 1710-1713 (musée Port-Royal-des-Champs)

4) *Le **quotidien** et son poids : des corps accablés ?*

Sans miroir, s'habiller/rhabiller/ s'ajuster avec des épingles/ entretenir un flot de linges : travail manuel *versus* création artistique et mystique

Gouaches c. 1933 de mère **Geneviève Gallois**, caricaturiste, puis bénédictine quinze ans novice, 1888-1962.

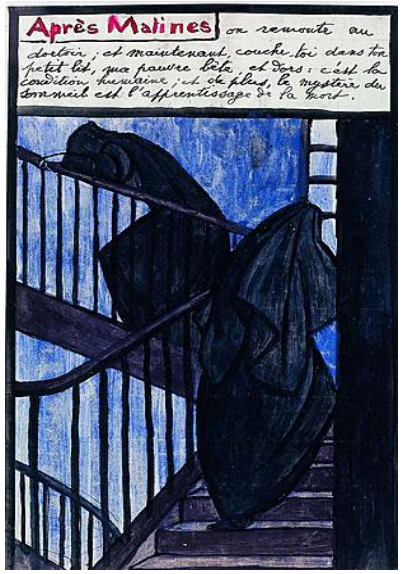

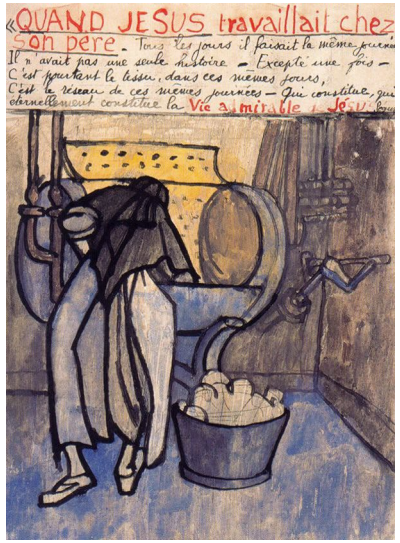

« L'HABIT **FAIT** LE MOINE ». Et la moniale, plus encore ?

« L'habit **aime** le moine, parce que c'est par là ils ne font qu'un »
(Jacques Lacan, *Encore*, Séminaire, Seuil, 1975)

D'hier à aujourd'hui et demain : fantaisies et injonctions contemporaines (Ano. dans une rue de Nantes, 2021).

CONCLUSION ... D'**OUVERTURE** :

que penser de nos propres « exo-squelettes » (jeans, voiles, chignons, tatouages, jupettes, prothèses, carapaces, etc.) ? Et la gym ?

(ORLAN, expo aux Abattoirs de Toulouse-FRAC Occitanie, été-printemps 2022 ; les Sœurs de la Perpétuelle **Indulgence**, LA , 2001)

MERCI

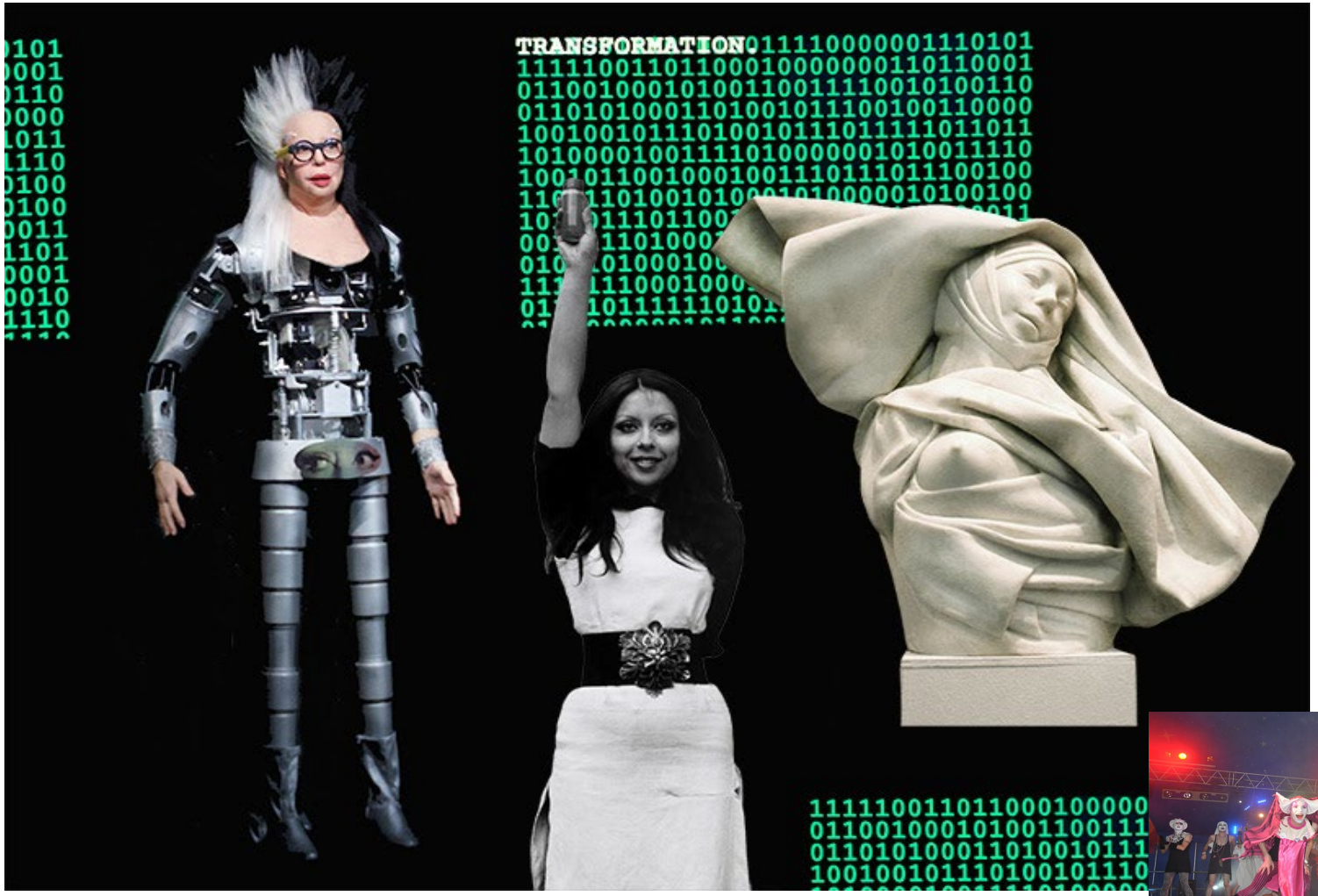

Points de vue et bibliographie de départ :
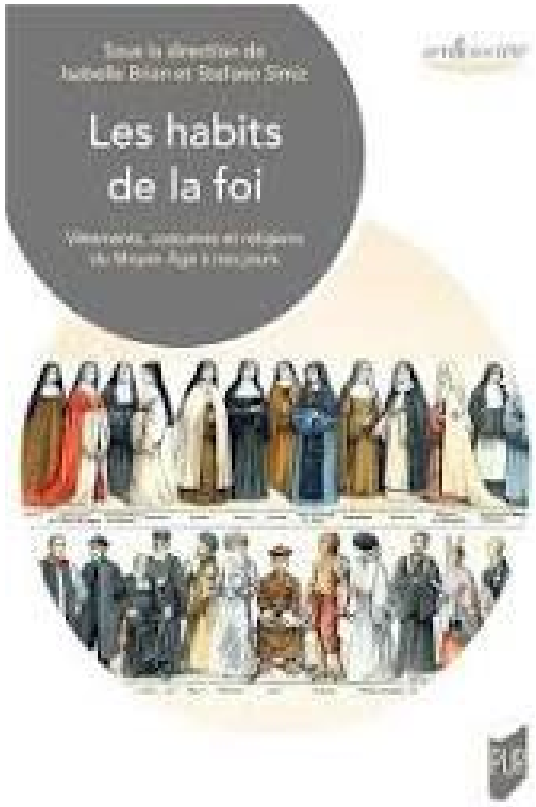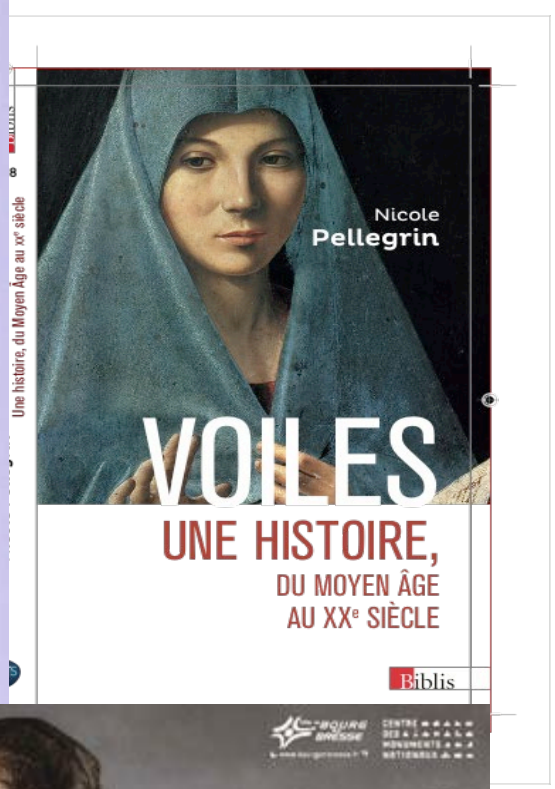
- Roland BARTHES, « Histoire et sociologie du vêtement », *Annales ESC*, 1957/3, p. 430-441.
- Eugénie LEMOINE-LUCCIONI, *La robe. Essai psychanalytique sur le vêtement*, Seuil, 1983.
- Jean-Thierry MAERTENS, *Ritologiques*, Aubier, 4 vol., 1978-9.
- Nicole PELLEGRIN, « Le vêtement comme fait social total », in Chritsophe CHARLE, *Histoire sociale, histoire globale ?*, Paris, EHESS, 1993, p. 81-94.